L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GUSTAVE FITZNER vs FRANK A. NOULLET.

No 72,878 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile District, Paroisse d'Orléans, Division D ledit ordre signé le 13 août 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à mon bureau, 303 rue Baronne, MERCREDI, le 24 août à 11 heures a. m., un lot d'outils de charpentier et meubles d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux. 13 août—13 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession et Vente en Partage. A l'Encan, JEUDI, le 25 août. Centralement située.

MAGNIFIQUE RÉSIDENCE,

A proximité du "Union Depot," à quelques pas de la rue du Canal, et vis-à-vis de la synagogue. Maisons simples et doubles sur le Bayou St-Jean. Jolis sites pour manufactures, faisant face au Canal du Nouveau Bassin.

Dans l'affaire de la succession de Jules Arnaud Blanc.

No 73,814—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

SOUS et en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, rendu le 18ème jour de juillet 1904 et signé le 22ème jour de juillet 1904, par l'Hon. Juge St Paul, de la Division C agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A alors absent, et ordonnant que certaines propriétés foncières soient vendues par J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique JEUDI le 25 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les ci-après

RESIDENCE, 847 RUE CARONDELET.

1° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances y appartenant, situés dans le premier district de cette ville, désignés par les Nos 10 et 11, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, St Joseph, Baronne et Perdido, le plan dressé par R. Delfield, ingénieur civile, en mars 1852, déposé en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire en cette ville; lesdits lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à rue Carondelet sur cent cinquante pieds de profondeur, courant dans le fond à une allée vingt six pieds de largeur, se courant sur la rue St Joseph, en commun avec les lots et dessus.

Les améliorations sont connues comme 847 rue Carondelet et consistant d'une grande résidence en briques à trois étages, contenant vaste vestibule, grande salle à manger, au moins 10 autres chambres à coucher, chambres à bain, chambres pour domestiques, etc.

MAISON SIMPLE, 1318 RUE MOSS.

2° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le deuxième district de cette ville, et désignés par les lettres B et C sur un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville, daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente des dits lots, passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville le 31 mai 1876.

Lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit. A savoir: Le lot B mesurant quarante deux pieds 7 pouces 4 lignes (42 7' 4") de face au Bayou St Jean et Chemin Coquille du Lac, deux cent soixante quatorze pieds neuf pouces et sept lignes (274' 9" 7") sur la ligne nord-ouest à côté du lot A, droit derrière, sur une profondeur de cent quatre vingt dix neuf pieds, dix pouces et huit lignes (199, 10, 7") sur la ligne Sud Est, se divisant de la propriété de la veuve Roux au Coulier et cent cinquante pieds onze pouces et deux lignes (150' 11" 2") sur la ligne du fond le divisant du lot C ci-après décrit et le lot C mesurant quarante neuf pieds 1 pouce (49' 1") de face à la rue Florida ou un total de deux cent huit pieds dix pouces et cinq lignes (208' 10" 5") sur la ligne la plus près des rues Esplanade et Maurepas cent cinquante pieds onze pouces cinq lignes (150' 11" 5") sur le côté ouest le divisant du lot B, soixante pieds (60') sur la ligne le divisant de la propriété de ladite veuve Roux au Coulier et quatre vingt trois pieds quatre pouces et six lignes (83' 4" 6") sur la ligne Nord Ouest le divisant du lot A et No 1 sur le devis.

Les améliorations sont connues comme 1318 rue Moss et consistant en une maison simple contenant 4 chambres, 2 cabinets et chambre à bain.

MAISONS DOUBLES, 1909-02 RUE MOSS ET 3341-43 RUE ST-PHILIPPE.

3° Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Port, St Jean, Hagan, autrefois Première, et St Philippe, désignés par les lettres et lises numéros A2 et B2 sur un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville, daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente des dits lots passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 31 mai 1876, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant d'après ledit plan, à savoir: Le lot A2 formant l'encoignure des rues Port et St Philippe trente huit pieds six pouces (38' 6") de face à la rue Port sur une profondeur de soixante huit pieds (68') à la rue St Philippe et soixante six pieds neuf pouces et quatre lignes (66' 9" 4") sur la ligne la plus près de la rue St Jean et cinquante trois pieds dix pouces et une ligne (53' 10" 1") de largeur sur la ligne du fond, le séparant du lot B2. Et le lot B2 mesurant soixante pieds de face (60') à la rue St Philippe, cinquante trois pieds dix pouces et une ligne (53' 10" 1") de profondeur sur la ligne le séparant du lot A2, soixante six pieds un pouce et cinq lignes (66' 1" 5") mesurant en profondeur sur la ligne du côté opposé, et soixante et un pieds quatre pouces et quatre lignes (61' 4" 4") de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues comme les Nos 1909-02, rue Moss à l'angle de la rue St Philippe et consistant d'une maison double avec 2 en 3 chambres de chaque côté, 3341-43 rue St Philippe, immédiatement dans le fond du ci-dessus consistant d'une maison double avec 2 en 3 chambres de chaque côté.

CHANTIER DE BOIS, 1229 RUE JULIE.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges là-dessus y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Julie, Bassin, (autrefois St Jean) Girod et Franklin (autrefois St Pierre), et désigné par le numéro 139 sur un plan dressé par Richard Delsheld en mars 1832, et ensuite déposé en l'étude de Félix Grima, et plus tard en l'étude de E. Benny notaire, lequel dit lot mesurant en mesure américaine, d'après un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente du 31 mai 1876, pardevant Amédée Ducatel, notaire vingt six pieds (26') de face à la rue Julie, entre la rue Bassin (autrefois rue St-Jean) et Franklin (autrefois St Pierre) par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, comme comme 1229 rue Julie, et occupé comme un chantier de bois, une bâtisse à un étage comme bureau.

MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES, 1933 rue JULIE coin de la rue Franklin.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par le débarcadère de la rue Julie et les rues Franklin, Bassin et Girod, formant le coin débarcadère Julie et de la rue Franklin et mesurant en mesure américaine vingt six pieds de face au débarcadère de la rue Julie sur une profondeur et façade à la rue Franklin de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, d'après le plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 8 décembre 1858, déposé en l'étude d'Eusèbe Benny, notaire en cette ville.

Les améliorations sont connues comme 1234 rue Julie, à l'encoignure de la rue Franklin et consistant en une bâtisse en briques à deux étages contenant de 6 à 10 chambres.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en billets de l'acquéreur en un et deux ans, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de leur date, et garantis par les de vendeur et hypothèque, contenant les stipulations usuelles telles que assurances et non aliénations. Les acquéreurs devant assumer et promettre de payer les taxes d'Etat de 1904, et payer pour les actes de ventes pardevant Frank N. Butler, notaire. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier

Lapeyre, Monroe et Breazeale, James McConnell Jr., avocats.

24—juil 24 31—août 7 14 21 25

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Superbement Bien Situé et Excellente Résidence à Deux Etages avec de Splendides Terrains, No 1524 Rue Esterge, à quelques pas de l'avenue St Charles.

Succession de Bertha Simmons.

No 50,869, Cour Civile de District—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 25 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 18 juillet 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. W. E. Sommerville, juge de la Division D maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Polymnie, Enterpe, Prytanée et l'avenue St Charles, composé de la moitié du lot désigné par le No Cinq et de tout le lot contigu No six. Laquelle portion de terre mesurant en mesure française 90 pieds de face à la rue Enterpe sur cent vingt pieds de profondeur, ou en mesure américaine 94 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Enterpe sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur un plan de J. A. d'Hemecourt député voyer daté le 2 mai 1876.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement devant être garanti par hypothèque sur le bien du vendeur sur la propriété vendue et par toutes les clauses usuelles de sécurité d'honoraires d'avocat, en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc., l'acquéreur devant assumer en plus et en dessus du montant de l'adjudication les taxes de 1904 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant.

L'acte de vente par devant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur.

Simon, Wood & Simon.

24 juil—24 31—août 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente propriété commerciale,

Bâtisse en briques à quatre étages,

No 200 rue Magazine,

Dans le centre des affaires en gros. A une jetée de pierre de la rue du Canal et du "Board of Trade".

Magnifiques Lots à Bâtir

Près de l'avenue St-Charles,

Dans l'Ilet des rues Robert, Soniat, Dryades et St-Denis.

Dans l'Ilet des Baronne, Dryades, Robert et Soniat.

COTTAGE SIMPLE

No 2024 rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Adèle et Joséphine,

—ET—

LOTS

Dans l'Ilet des rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve Mississipi

SUCCESSION DE FRANCIS J. QUINLAN.

No 73,467—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 27 juillet 1904, par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 131, borné par les rues Magazine, Tchoupitoulas, Gravier et Poydras, désigné par le No 1 sur un devis annexé à un acte pardevant W. O. Hart, notaire, le 12 mai 1892, et d'après ledit devis ledit lot se trouve à l'encoignure des rues Magazine et Gravier et mesurant vingt quatre pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Magazine, vingt six pieds trois pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, faisant face à l'allée nommée comme Rank Arcade, sur une profondeur de cinquante neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Gravier et cinquante neuf pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé contigu au lot No 2.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à quatre étages, le rez de chaussée servant comme un bureau et le balcon des étages servant comme chambres d'emmagasinage, la bâtisse est en parfaite condition et loués jusqu'au 30 septembre 1905.

2° Une portion de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant située dans le sixième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Robert, Soniat, Dryades et St Denis, et mesurant cent quatre vingt deux pieds neuf pouces de face à la rue Robert, trois cent deux pieds neuf pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt pieds faisant face à la rue St Denis, et une première profondeur sur la ligne du côté opposé de soixante pieds en ladite portion de terre s'élargit de cent vingt pieds sur une ligne parallèle avec la rue Robert et courant jusqu'à la rue Dryades, de là une deuxième profondeur faisant face à la rue Dryades de soixante pieds jusqu'à la ligne du fond.

3° Quatre lots de terre, avec toutes les dépendances là dessus y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Soniat et Robert, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun vingt six pieds six pouces de face à la rue Soniat par une profondeur de cent vingt cinq pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Soniat et Dryades.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Levée, Joséphine, Water et Adèle, désigné par la lettre G de l'Ilet No 1, lequel lot mesurant soixante trois pieds onze pouces de face à la rue Levée, formant l'encoignure des rues Levée et Joséphine, sur une profondeur et façade à la rue Joséphine de quarante trois pieds, sans formant l'encoignure des rues Water et Joséphine et ayant une profondeur et façade de soixante trois pieds onze pouces à la rue Water.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises connu comme le No 2024 rue Tchoupitoulas, contenant cinq chambres, citerne, hangar etc; la maison est en très bon état.

5° Un certain lot de terre situé dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 1, compris entre les rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve Mississipi, composé des plus grandes parties des lots désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17. Lesdits lots mesurant ensemble cent soixante et onze pieds trois pouces de face à la rue Upperline, cent cinquante pieds de largeur dans le fond, cent quarante sept pieds de profondeur sur la ligne du lot No 12, et cent quatre vingt quinze pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 13. La portion de terre en outre transportée est composée du tout desdits lots nos 13 14 15 16 et 17, moins la partie de face desdits lots faisant face à la rue Upperline, vendu par A. Heaton à Joseph Campen, le 21 juin 1855 par acte passé pardevant C. C. Porter, notaire dûment enregistré dans le livre No 3 folio 658 des Transports de Carrollton. Laissée réservée mentionnée dans ledit titre audit Campen fut réservée pour le bénéfice des parties du fond desdits lots comme une entrée sur la rue Upperline et appartenant au propriétaire de la portion de terre comme ci-dessus. Et sur le croquis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 17 février 1888.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un an ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et bien et privilège du vendeur sur la propriété vendue avec la pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété vendue dues et exigibles dans l'année 1904, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant John Marshall Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Grey & Quinnec, Charles T. Soniat, avocats pour les pétitionnaires.

28 juil—24 31—août 7 14 21 28—sept 1

E. A. ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

628 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de valeur par améliorée POUR PLUS DE MOITIÉ.

Dans l'affaire de Louise M. Chalin et al versus Louis F. Chalin et al.—No 74,022—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Communes—MARDI, le 20 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un jugement en partage de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, en ordre en cour ouverte le 19 août 1904, signé en cour ouverte le 19 août 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq sixième lots de terre ensemble avec les améliorations, etc, situés dans le sixième District de cette ville, dans l'Ilet 54 de Grosvenor, borné par les rues Ann, Lowerline, Pine et Irma (autrefois Louisa), désignés sur un plan de B. Salason, voyer, par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, lesquels dits lots sont contigus et mesurant comme suit. Le lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et les lots 7, 8, 9, 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Irma sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 7 formant l'encoignure des rues Lowerline et Irma. Les bâtisses sur le lot No six (6) ne sont pas isolées dans cette vente et ne forment aucune partie de ce partage.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1904, devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente pardevant James P. Boyce, notaire.

20 août—20 21 28—sept 4 11 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

William R. Taylor vs The Vossburg Mineral Springs Co., Ltd.

No 74,020. Cour Civile de District, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK Encanteur—LUNDI, le 29 août 1904, à 11 heures a. m., au No 840 rue Camp, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 8 août 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, les ci-après:

Un lot de meubles de bureau, pupitre à combinaison, chaises de bureau, Smith Premier Typewriter et table, 36 dames-jeannes d'eau Vossburg 30 jarres vides et plusieurs autres articles trop nombreux à énumérer.

Conditions—Comptant et livraison immédiate. Lyle Saxon, avocat.

18 août—18 21 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

Une belle occasion pour placement.

William R. Taylor vs The Vossburg Mineral Springs Co., Ltd.

No 74,020 — Cour Civile de District, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK Encanteur—Bureau 824 rue Communes—MARDI, le 20 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division B, rendu et signé le 8 août 1904, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée. Tous les droits, titres et intérêt dans et à un certain bail sur les Vossburg Mineral Springs à Vossburg Jasper County, Etat du Mississippi, connu comme les fameuses sources minérales de "Vossburg". Ledit bail s'étendant de deux ans à partir de 48 mois au taux de $25 par mois, lequel est le terme non expiré de cela. Le tout ci-dessus sera démontré par un inventaire enregistré et décrit comme suit:

Le 1/4 sud est du 1/4 nord ouest du 1/4 nord ouest de la section 23 Township 1 Range 13 est, et le 1/4 sud ouest du 1/4 nord ouest du 1/4 nord ouest de la section 22 Township 1, Range 13 est (le même étant vingt acres plus ou moins), moins le lot de 100 pieds sur 200 pieds, ou ceci ci-après référé et spécialement réservé. La copie du bail original peut être vue au bureau de l'encanteur.

Lyle Saxon, avocat.

18 août—18 21 24 30

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX LOTS POUR BATIR

Encoignure des rues Robertson et Deuxième.

Jeudi, le 1er septembre 1904

Succession de Wm Naber et de sa femme Margarete Naber.

No 73,499—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé je procéderai de vendre à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certaine lots ou portions de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes là dessus y appartenant ou de quelque façon et dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 368 borné par les rues Sud Robertson, Première, Deuxième et Magnolia. Lesdits lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A et B, sur un certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 26 juillet 1904, et d'après cela mesure comme suit, à savoir:

Le lot A mesurant trente (30) pieds de face à la rue Deuxième sur quatre vingt quatorze (94) pieds dix (10) pouces et sept (7) lignes de profondeur entre lignes parallèles, et le lot B mesurant trente un (31) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes à la rue Sud Robertson sur quatre vingt dix (90) pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Sud Robertson et Deuxième.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur garantis avec tous les liens et privilèges et toutes les clauses usuelles de sécurité sur la propriété vendue, portant 8 pour cent (8 0/0) par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et les acquéreurs devant payer les taxes pour l'année 1904 en sus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent (10 0/0) au moment de l'adjudication afin de lier la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton notaire aux frais des acquéreurs.

ERNEST A. CARRERE, Ecanteur.

Thomas B. Walker, avocat.

31 juil—31—août 7 14 21 28 31—sept 1

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

Liste de publication.

POUR LE MOIS D'AOUT 1904.

Abadie, Bernard	Guilhot, Jean
Andrieux, Jean	Labusquière, Angèle
Bastide, Ferdinand veuve (née Dahan)	Lebianc, Catherine veuve Renard (héritiers de)
Bialas, Veuve	Lebianc, Jean Claude (héritiers de)
Bergès, M. et Mad.	Leblanc, Joseph (héritiers de)
Besse, Henri	Menvielle, Jean Marie
Cartier, M. et Mad.	Neveu, Léon
Dandrieu, Jules	Péret, Victorre (née Martinet)
Dolbeau, Marie, épouse Martinez	Roques, Pascal Frédéric
Dolbeau, Robert	Séguin, Veuve
Duffour, Alice	Vignoan x Bertrand (enfants de)
Duffour, Félicie	Weil, Georges
Duffour, veuve Félix	
Fascade-Chourry, Jean	
Fascade-Chourry, Maurice	

LETTRES.

Teer, Jean Pierre

Signé: le Consul.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

J. H. O'Neil vs Robert Hamilton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,156 — En vertu d'un ordre de vente émané le 18 août 1904 émané pardevant Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés MARDI, le 23 août 1904, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

Aux écuries de Hardy & Ayer, No 925 rue Gravier

2 Chevaux

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

F. M. Milner, avocat pour le plaignant.

20 août—20 21 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District.

Magdalena Dickmann, femme de Frank Meisel, vs Louis Dickmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,940 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances ci-dessus y appartenant, situé dans cette partie du Troisième District à côté Gentilly, désigné par le No Six sur un plan fait par A. d'Hémécourt, daté le 20 octobre 1854, et déposé en l'étude de Théodore Guyot, notaire en cette ville. Ledit lot est compris dans l'avenue Paris et les rues Industrie, Bruxelles et Agriculture, et est composé de vingt huit lots, numérotés de un à vingt huit inclusivement ayant les dimensions suivantes à savoir: Le lot No un formant encoignure de la rue Agriculture et de l'avenue Paris trente et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à avenue Paris sur cent pieds de profondeur et de façade à la rue Agriculture; les lots Nos deux à neuf inclusivement chacun trente deux pieds de face à l'avenue Paris sur cent pieds de profondeur, le lot 10 formant une encoignure trente et un pieds onze pouces et trois lignes de face à l'avenue Paris sur cent pieds de profondeur et façade sur la rue Industrie, les lots Nos onze à quatorze inclusivement chacun trente pieds de face à la rue Industrie sur cent cinquante neuf pieds onze pouces et trois lignes de profondeur, le lot quinze formant une encoignure trente et un pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Bruxelles sur cent pieds de profondeur et façade sur la rue Agriculture, et les lots Nos vingt cinq à vingt huit inclusivement chacun trente pieds de face à la rue Agriculture sur cent cinquante neuf pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

H. Mobel, avocat pour le plaignant.

5 août—5 6 12 19 26—sept 2 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Successeur de John Sterne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,367—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle C. Paby et Mme A. B. L'Oeller née Sterne, autorisée en cette affaire par son mari August B. L'Oeller, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—M. M. Benhamer, Robert J. Maloney, avocats. 18 août—18 22 27

Succession de Adrien Arnaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,174—Division E—Attendu que Charles Dessery a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. Arnaud, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que ce peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles Rosen, avocat.

13 août—13 17 22

Succession de Erasmus Wenner Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 62,932 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sam Henderson, Jr., exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Saunders & Gurley, avocats. 17 août—17 21 26

Succession de Fannie McKnight femme de D. Glover.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 73,577—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par David Glover, Fannie McKnight, femme de D. Glover, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel & Hart, avocats. 13 août—13 17 22

Succession de Louis Lay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,160—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sallie Drum veuve de Louis Lay, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. Grunewald & T. J. Drevfous, avocats. 18 août— 18 22 27

VENTES A L'ENCAN.

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION ET VENTE EN PARTAGE

MEUBLES DE MAISON.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE JULES ARNAUD BLANC.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,818—Sous et en vertu d'un ordre daté le 18 juillet 1904 et un autre daté le 27 juillet 1904, de l'Hon. John St Paul, Division C agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A alors absent et ordonnant que certaine propriété mobilière soit vendue par W. R. Metzler, encanteur, je vendrai à l'enchère publique,

SAMEDI, LE 27 AOUT, A 11 HEURES A. M.

A la résidence du défunt Jules A. Blanc, 847 RUE CARONDELET.

Un lot de meubles antiques et modernes, miroirs, chandelles, ornements, etc.

D'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur

Lapeyre, Monroe & Breazeale, avocats

16 août—16 21 26 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 1145 et 1147 rue N. Robertson, entre les rues Kerlerec et Columbus.

American Homestead Company vs Gustave Genave.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 73,841—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, droits privilèges et dépendances situé dans le troisième district de cette ville,